

l'objectif! L'objectif n'est pas uniquement de procéder à des mises en chantier.

Je crois, madame le président, que nous devons, au cours des minutes qui vont suivre jusqu'à l'heure de l'ajournement, nous interroger davantage sur ces aspects du fonctionnement de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Pourquoi la Société centrale d'hypothèques et de logement, par exemple, n'a-t-elle pas de programme pour indemniser les locataires ou les propriétaires contre les faillites ou les promoteurs véreux? Pourquoi n'avons-nous pas un système d'assurance qui obligerait les promoteurs, les constructeurs, les locataires, les propriétaires et le gouvernement à se garantir contre la faillite de ces chevaliers de la construction? Voilà un élément positif, madame le président.

Pourquoi, par exemple, ne réviserions-nous pas, à l'intérieur de la Société centrale d'hypothèques et de logement, notre procédure de garantie, les vérifications que l'on fait lorsqu'un promoteur se présente pour obtenir un prêt? Pourquoi ne réviserions-nous pas ces procédures? C'est là qu'est la véritable faillite. Ce n'est pas uniquement en pensant qu'en diminuant le taux d'intérêt l'industrie de la construction va tout à coup se stabiliser, tout à coup les promoteurs vont devenir honnêtes, et tout à coup tous les Canadiens vont vivre dans leurs maisons unifamiliales en banlieue. Ce n'est pas uniquement vers cet aspect-là que doit porter notre attention. Je pense qu'il y a suffisamment d'éléments qui existent dans ce débat pour que les discussions que nous aurons cet après-midi soient fructueuses.

Madame le président, comme je le disais tantôt, j'habite et je représente une circonscription où 90 p. 100 des citoyens sont locataires, où environ 70 p. 100 d'entre eux habitent des maisons qui ont été construites il y a 50 ou 60 ans. Que puis-je dire à ces gens-là lorsque je retourne les rencontrer? «Le gouvernement a un programme de mise en chantier, et vous pourrez vous acheter une maison de \$32,000.» C'est inacceptable, madame le président. Ce n'est pas ce qu'ils veulent entendre de moi. Ce qu'ils veulent m'entendre dire, c'est que je puis démontrer qu'il existe une forme d'aide accessible pour que leur habitat, pour que les conditions de leur environnement urbain se maintiennent et ne se détériorent pas. C'est ce qu'ils veulent. Ils ne veulent pas penser qu'éventuellement la situation va s'améliorer de façon tellement facile que tout le monde va pouvoir déménager en banlieue.

Quand je visite les banlieues de Toronto, de Montréal ou de Vancouver, je ne pense pas, madame le président, qu'une politique sociale vise essentiellement à faire en sorte que tout le monde vive en banlieue. Les honorables députés de l'opposition ont suggéré au ministre d'aller visiter certaines villes européennes où de nouveaux programmes peuvent exister. Madame le président, il faut visiter la banlieue de Paris ou la banlieue de Londres pour réaliser jusqu'à quel point ce n'est pas l'objectif de ces citoyens de vivre à l'intérieur de concentrations urbaines où l'individualisme, la démythification, la perte de l'identité sont les premières causes ou symptômes de ceux qui y aménagent.

Je pense que si nous devons tirer des conclusions efficaces de ce débat, c'est plutôt vers ces éléments qu'il nous faut nous attarder. Je ne crois pas qu'il existe suffisamment d'éléments à l'intérieur du domaine de l'habitation pour qu'on en fasse uniquement une question sur laquelle il est d'actualité de revenir tous les deux ou trois mois. J'aimerais plutôt que les honorables députés de l'opposition prennent chacun des programmes du ministère, du

Les subsides

ministre d'État chargé des Affaires urbaines et qu'ils les analysent. Ils ne sont pas parfaits. Moi-même, madame le président, je pourrais vous faire une liste de critiques sur chacun de ces programmes-là. Il suffit simplement de les prendre, de voir comment ils fonctionnent dans la pratique et enfin de faire des suggestions à l'honorable ministre. Il est le premier à être disponible, à accepter de les rencontrer et à exercer des pressions auprès de ses honorables collègues. J'ai été vraiment choqué d'entendre l'honorable député de Kingston et les Îles dire que l'honorable premier ministre devrait choisir un ministre d'État chargé des Affaires urbaines plus influent auprès de ses collègues. Quelle farce, madame le président! Depuis la création du ministère des Affaires urbaines, l'honorable ministre que nous avons aujourd'hui est probablement un de ceux qui sont le plus sensibilisés aux dimensions sociales que je soulignais tantôt. Et ce quels que soient les ministres libéraux qui se sont succédé à la tête du secrétariat d'État, aux Affaires urbaines. Je ne veux pas poser de jugement sur leur administration. Les éléments que je soulignais tantôt étaient inconnus de tout le monde à ce moment-là, et ils n'étaient pas plus connus de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre. Mais maintenant qu'ils sont sur la table, maintenant qu'ils font l'objet de discussions, je pense que c'est un homme comme l'honorable ministre actuel qui peut vraiment assurer aux Canadiens que la dimension sociale de l'habitation, que la stabilité dans l'industrie de la construction, que la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, constituent des objectifs de la politique du gouvernement.

Je pense, madame le président, que les honorables députés qui vont prendre la parole après moi cet après-midi sauront s'attarder à ces éléments, et je serai toujours disponible autant avec eux qu'avec le ministre pour pouvoir réviser ces programmes. C'est là qu'est notre rôle comme parlementaires! Notre rôle comme parlementaires ne consiste pas uniquement, madame le président, à monter des écrans de fumée, notre rôle comme parlementaires consiste à analyser ces programmes.

C'est bien facile de dire 265,000 unités de logement comme objectif, bilan actuel: 165,000, donc faillite totale de 100,000 unités de logement. Il ne faut pas être économiste chevronné pour effectuer ce calcul, madame le président, comme l'honorable député de Don Valley l'a fait.

Quant à moi, je suis économiste, et ce n'est pas la principale opération mathématique à laquelle je me suis livré quand j'ai voulu analyser l'industrie de la construction. L'industrie de la construction est une industrie complexe, une industrie qui bénéficie de tous les contrecoups de l'économie ou les subit.

Je ne suis pas heureux moi non plus, madame le président, quand la politique du gouvernement consiste uniquement à régulariser la machine économique en mettant plus de sous dans l'industrie de la construction.

J'ai eu l'occasion de le dire, il y a eu des rapports gouvernementaux qui l'ont démontré. Le rapport Dennis-Fisch, madame le président, a démontré clairement que le gouvernement doit avoir comme objectif la mise en chantier de 40,000 unités de logement pour les personnes à revenus modestes ou modérés. Voilà un des objectifs, madame le président, et ce n'est pas un objectif qui se résout facilement par des opérations mathématiques.

J'espère, madame le président, au cours des prochaines minutes, que les honorables députés vont pouvoir eux aussi insister sur ces aspects et démontrer au gouvernement là où il y a des faillites, là où vraiment nous devons intervenir et non pas simplement nous tirer un grand coup de ligne pour dire qu'il manque 100,000 unités de logement.